DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME Accusé de réception en préfecture 017-211703061-20220616-DCM22-101-DE Date de télétransmission : 20/06/2022 Date de réception préfecture : 20/06/2022

ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

N° 22.101

L'an deux mille vingt-deux, le 16 juin, à 18 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, le Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

Le 10 juin 2022

Le 10 juin 2022

<u>ÉTAIENT PRÉSENTS</u>: M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Nadine DAVID, Mme Dominique BERGEROT, M. Gilbert LOUX, M. Jean-Michel DENIS, adjoints.

Mme Christine DELPECH-SOULET, M. Julien DURESSAY, Mme Océane FERNANDES, M. Gérard FILOCHE, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, Mme Françoise LARRIEU, Mme Christelle MAIRE, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Christophe PLASSARD, Mme Marie-Pierre QUENTIN, Mme Marie-Claire SEURAT, Mme Madeline TANTIN, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS:

Mme Sandrine BEUVELET-HUBERT représentée par M. Gérard FILOCHE Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE représentée par Mme Éliane CIRAUD-LANOUE Mme Odile CHOLLET représentée par Mme Dominique BERGEROT

M. Philippe CUSSAC représenté par M. Didier SIMONNET

M. Yannick PAVON représenté par M. Philippe CAU

M. Jean-Luc CHAPOULIE représenté par M. Bruno JARROIR

M. Raynald RIMBAULT représenté par M. Gilbert THULEAU

M. Thierry ROGISTER représenté par Mme Dominique PARSIGNEAU

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 25 Nombre de votants : 33

M. Denis MOALLIC a été élu secrétaire de séance

OBJET: PERSONNEL TERRITORIAL - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DE

LA VILLE ANNEXÉ AU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2022

RAPPORTEUR: Mme DAVID

VOTE: UNANIMITÉ

Il est proposé de modifier le tableau des effectifs de la primitif de l'exercice 2022 comme suit :

GRADES OU EMPLOIS	CATÉGORIE	FILIÈRE	TEMPS DE TRAVAIL	EFFECTIFS	DATE D'EFFET
AGENTS TITULAIRES					
Agent territorial des Écoles Maternelles Principal 2° classe	С	Médico-sociale	тс	+ 1	au 01/09/2022
Assistant d'enseignement artistique principal 1° classe	В	Culturelle	тс	-1	au 01/09/2022

GRADES OU EMPLOIS	CATÉGORIE	SECTEUR	TEMPS DE TRAVAIL	EFFECTIFS	RÉMUNÉRATION	DATE D'EFFET
AGENTS NON TITULAIRES						
Agent territorial des Écoles Maternelles Principal 2° classe	С	Médico-sociale	тс	- 1 (CDD)	Indice Brut : 368	au 01/09/2022
Agent de Maîtrise principal	С	Technique	тс	+ 1 (CDD)	Indice Brut : 505	juin 2022
Rédacteur principal 2° classe	В	Administrative	TNC 17,5/35°	+ 1 (CDD)	Indice Brut : 506	juin 2022
Assistant d'enseignement artistique principal 2° classe	В	Culturelle	тс	+2 (CDI)	Indice Brut : 458	au 01/09/2022
Assistant d'enseignement artistique principal 2° classe	В	Culturelle	тс	-2 (CDD)	Indice Brut : 458	au 01/09/2022
Assistant d'enseignement artistique principal 1° classe	В	Culturelle	тс	+1 CDD (1 an renouvelable	Indice Brut : 513	au 01/09/2022
Assistant d'enseignement artistique principal 1° classe	В	Culturelle	TNC 7/20°	+1 (CDI)	Indice Brut : 446	au 01/09/2022
Assistant d'enseignement artistique principal 1° classe	В	Culturelle	TNC 7/20°	-1 (CDD)	Indice Brut : 446	au 01/09/2022

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant l'exposé du rapporteur,
 - Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- de modifier le tableau des effectifs de la ville annexé au budget primitif de l'exercice 2022 comme suit :

GRADES OU EMPLOIS	CATÉGORIE	FILIÈRE	TEMPS DE TRAVAIL	Accusé de réception 017-2117(03)61-202 Efface de trébansmi Date de réception p	ren prefecture 220616-DCM22-101-DE ssid-A20-06-02-2FFET refecture : 20/06/2022
AGENTS TITULAIRES					
Agent territorial des Écoles Maternelles Principal 2° classe	С	Médico-sociale	тс	+ 1	au 01/09/2022
Assistant d'enseignement artistique principal 1° classe	В	Culturelle	тс	×1	au 01/09/2022

GRADES OU EMPLOIS	CATÉGORIE	SECTEUR	TEMPS DE TRAVAIL	EFFECTIFS	RÉMUNÉRATION	DATE D'EFFET
AGENTS NON TITULAIRES						
Agent territorial des Écoles Maternelles Principal 2° classe	С	Médico-sociale	тс	- 1 (CDD)	Indice Brut : 368	au 01/09/2022
Agent de Maîtrise principal	С	Technique	тс	+ 1 (CDD)	Indice Brut : 505	juin 2022
Rédacteur principal 2° classe	В	Administrative	TNC 17,5/35°	+ 1 (CDD)	Indice Brut : 506	juin 2022
Assistant d'enseignement artistique principal 2° classe	В	Culturelle	тс	+2 (CDI)	Indice Brut : 458	au 01/09/2022
Assistant d'enseignement artistique principal 2° classe	В	Culturelle	тс	-2 (CDD)	Indice Brut : 458	au 01/09/2022
Assistant d'enseignement artistique principal 1° classe	В	Culturelle	тс	+1 CDD (1 an renouvelable	Indice Brut : 513	au 01/09/2022
Assistant d'enseignement artistique principal 1° classe	В	Culturelle	TNC 7/20°	+1 (CDI)	Indice Brut : 446	au 01/09/2022
Assistant d'enseignement artistique principal 1° classe	В	Culturelle	TNC 7/20°	-1 (CDD)	Indice Brut : 446	au 01/09/2022



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Patrick MARENGO

Certifié exécutoire Compte tenu de l'accomplissement des formalités légales le 20 juin 2022

Certifie Conforme Mairie de Royan le Par délégation du Maire, Le Directeur Général des Services Hubert THOMAS



Le Maire,

Patrick MARENGO